

Coupon, achat local et cantines scolaires : quels impacts ?



Détaillant partenaire du PAM – Ranérou - 2018.

Anne Bichard, IRAM

Dans le but d'améliorer l'alimentation scolaire avec des produits locaux nutritifs, les achats locaux opérés par les écoles bénéficiaires des cantines du PAM au Sénégal dynamisent l'économie locale. Ils profitent au réseau de détaillants agréés par l'organisation mais les retombées pour les producteurs restent à ce stade limitées.

L'alimentation scolaire est un filet social qui participe à la sécurité alimentaire des familles et encourage le maintien des enfants à l'école. L'approvisionnement local des cantines est une orientation prisée des stratégies d'alimentation scolaire, car il permet de conjuguer développement social et développement économique. Au Sénégal, le Programme alimentaire mondial (PAM) a introduit depuis 2014 une nouvelle modalité d'assistance aux cantines scolaires qui repose sur des bons alimentaires : les services déconcentrés de l'éducation remettent aux directeurs des écoles des coupons qui sont échangés contre des vivres chez un détaillant agréé par le PAM situé à proximité de l'école. L'école choisit les aliments disponibles dans la boutique en se limitant à une liste de produits éligibles : céréales (riz, maïs, mil, fonio), niébé, arachide, huile fortifiée et sel iodé. Le détaillant peut

ensuite retirer l'équivalent de la valeur du bon (70 FCFA par enfant et par jour de cantine) auprès d'une institution financière partenaire du PAM. Certaines écoles bénéficient d'une modalité mixte combinant des bons et des vivres qui sont livrés par le PAM ou par des producteurs soutenus par le PAM comme les unions de producteurs partenaires du programme "Purchase from Africans for Africa" (PAA) à Kédougou. Dans ce cas, la valeur des vivres livrés est déduite de la valeur du bon.

Contribuer à l'économie locale

Le coupon cantine a permis de renforcer un réseau de plus de 300 détaillants partenaires du PAM. Tous les détaillants plébiscitent la modalité coupon. En moyenne, on estime qu'un détaillant dégager une marge de 8 % sur chaque coupon. Si les effectifs d'élèves servis sont importants, les détaillants peuvent dégager des marges non négligeables (tableau ci-dessous). Au-delà de ce résultat immédiat, les détaillants expliquent que le coupon cantine leur a permis d'accéder plus facilement au crédit et la majorité réinvestit une grande partie de leur gain dans des activités économiques commerciales ou productives : "Le coupon permet d'avoir une somme d'argent importante d'un coup. Cela renforce mon commerce et mes autres activités ; depuis j'ai une seconde boutique et un poulailler", explique un détaillant agréé du département de Kédougou. Par ailleurs, l'adoption des coupons n'a pas perturbé les marchés locaux : on n'observe ni inflation, ni rupture d'approvisionnement du marché ou disparition de boutiques non agréées.

Des effets sur les producteurs encore difficiles à mesurer

Le plus souvent les détaillants s'approvi-

sionnent auprès de grossistes et ne sont pas en lien direct avec les producteurs. Il n'y a pas de suivi précis par le PAM de la part des produits locaux dans les approvisionnements des cantines. D'une manière générale, l'huile est toujours importée, mais le sel iodé, le niébé et l'arachide sont produits au Sénégal. Pour le riz, qui représente en valeur l'essentiel des achats des écoles, la provenance varie d'une région à l'autre : il est toujours importé dans les régions de Kolda et de Tambacounda ; dans la région de Matam, les écoles choisissent d'acheter le riz de la vallée (Podor) de bonne qualité lorsqu'il est disponible à la boutique. À Kédougou, la synergie opérée avec le PAA-Sénégal a par contre permis de renforcer la demande en riz local. L'adoption de la modalité coupon pour les cantines a stimulé les circuits de commercialisation des produits locaux et nationaux existants, sans générer d'effet probant sur la production ni permettre jusqu'ici de nouvelles mises en marché. Par contre, l'existence d'un réseau de détaillants motivés est prometteuse pour de futures opérations : ces acteurs "acquis au PAM" pourraient être mobilisés pour faciliter l'accès au marché de producteurs ou de transformateurs locaux. ■

Anne Bichard



a.bichard@iram-fr.org

Chargée de programme IRAM / programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et système alimentaire local.

Marie Thoreux



m.thoreux@iram-fr.org

Chargée de programme IRAM / systèmes de protection sociale et programmes de filets sociaux en Afrique.

Estimation de la marge bénéficiaire des 62 détaillants du département de Matam. Année scolaire 2016-17

Effectifs élèves servis	Estimation de la marge réalisée - FCFA	Répartition des détaillants
60 et 200	Entre 35 000 et 110 000	19%
200 et 400	Entre 110 000 et 230 000	39%
400 et 800	Entre 230 000 et 455 000	32%
plus de 800	Supérieure à 455 000	10%

Source : IRAM

EN SAVOIR PLUS :

L'intégralité du rapport d'évaluation de ce programme par l'IRAM est accessible en ligne : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074400/download/>